

MARQUE NF - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)

établie en application de l'annexe technique n°1 au référentiel de certification - Révision n°13 et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824

ADMISSION N°	1H1406S3	du	05/12/2013	MISE A JOUR du	01/03/2016
SOCIETE TITULAIRE			PRODUIT		
SAR			AGRIPP EXTRA		
Hameau de Ronquerolles BP 40 008 60602 - CLERMONT Cedex FRANCE			Nature du produit Pe		

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Peinture à l'eau non rétro-réfléchissante de couleur blanche, à usage exclusivement urbain, sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe. Le produit est saupoudré avec des charges antidérapantes.

Conditions limites d'application * : T° mini : 5 °C T° maxi : 40 °C Hygrométrie maxi : 80 %
(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Machine automotrice avec un pistolet et un distributeur pour injection

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :

PRODUIT :

Produit de base

100 %

Dosage humide

415 g/m²

SAUPOUDRAGE :

Charges Antidérapantes Injectées (- M2 - SILMER)

100 %

Dosage utile

80 g/m²

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :

T° air : 19 °C T° sol : 37 °C Hygrométrie : 55 % Vent : 15 km/h TEMPS DE SECHAGE : 4 min

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.62 g/ml	37.8 %	77.5 %	

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL

CARACTERISTIQUES DU SITE :	N2	OISE	CHAUSSEE PARIS>PROVINCE	PR 15.36	à 16.28	Année	Trafic (véh/j)	% PL
Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX			Application en : 2012 - R242	PMT : 1.02 mm		2012	6950	19

CARACTERISATION DU PRODUIT :

(Produit temporaire : avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd
Nb de passages de roues	RI	SRT	(x)	(y)	(mcd.m-2.lx-1)
Exigences :	(mcd.m-2.lx-1)	0.45			130
Etat neuf	/	0.68	0.3179	0.3362	261
(P1) 50000	/	0.68	0.3258	0.3439	206
(P2) 100000	/	0.67	0.3260	0.3446	196
(P3) 200000	/	0.64	0.3266	0.3442	184
(P4) 500000	/	0.59	0.3258	0.3440	182
(P5) 1000000	/	0.56	0.3240	0.3424	147
(P5) 1000000		Classe S3	/		Classe Q3

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA - Direction Territoriale Nord Picardie site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS

Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :

- * l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine
- * le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :



Fiche établie par le
CEREMA - Dter NP
[Signature]
Le 25/11/2015

VISAS

Le Fabricant
(Nom et Visa) :

[Signature]
25/12/2016

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.
ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58, Rue de l'Arcade - 75384 Paris Cedex 08

tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr
APE 9499 Z - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 94 398 289 140